

# PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-MARTHE CUILLIERRIER

**PROCÈS-VERBAL** de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Marthe Cuillierrier tenue le lundi 12 juin 2023 à 19 h à la salle de réunion de l'école Cuillierrier.

<b>Présence des membres à la rencontre</b>		
Sébastien	Legros	Présent(e)
Annick	Filion	Présent(e)
Caroline	Taillefer	Absent(e)
Jessy	Brunet	Présent(e)
Carole	Simard	Présent(e)
Cynthia	Léveillé	Présent(e)
Martin	Brunet	Présent(e)
Stéphanie	Leblanc	Présent(e)
Isabelle	Desmeules	Présent(e)
Vincent	Thivierge	Présent(e)
Vincent	Gauthier	Présent(e)
<b>Personnes dans l'assistance</b>		

# ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Questions du public	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 1er mai 2023*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 1er mai 2023*	Informe
6. Correspondance	Informe
7. Travaux du conseil a) Budget annuel de l'établissement (95; 96.24; 110.4; 110.13) b) Projet éducatif (74, 75, 96.13, 109, 109.1, 110.10) c) Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (75.1, 77, 83.1, 110.4)* d) Rapport annuel (82, 110.4)* e) Conclusion de contrat pour la fourniture de biens ou de services extrascolaires avec une personne ou un organisme (service de cafétéria 2023-2024) (90, 91, 110.3) f) Temps alloué pour les matières obligatoires et à option (86, 89)*	Adopte Informe Évalue annuellement Adopte Conclut un contrat Approuve
8. Affaires nouvelles et courantes a) Suivi des travaux de rénovation – école Cuillierrier b) Journées pédagogiques 2023-2024 du service de garde	
9. Rapports et redditions de comptes a) Rapport du président b) Reddition de comptes du directeur (96.13.4 – 96.24) c) Paroles aux membres	Informe
10. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du Centre de services scolaire	Informe
11. Levée de la séance	Adopte

\*document joint à l'envoi

\* \* \* \* \*

**1. PRÉSENCES ET QUORUM**

La prise de présences et la vérification du quorum ont été réalisées.

**2. QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question du public.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est adopté.

**CÉ-23-0612-01** Il est proposé par M. Jessy Brunet et appuyé par Mme Carole Simard d'adopter l'ordre du jour  tel que présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.

**4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> MAI 2023**

Le procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> mai 2023 est adopté.

**CÉ-23-0612-02** Il est proposé par Mme Annick Filion et appuyé par M. Martin Brunet d'adopter le procès-verbal  tel que présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.

**5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 1<sup>ER</sup> MAI 2023**

Il n'y avait aucun suivi au procès-verbal de la rencontre du 1<sup>er</sup> mai 2023.

**6. CORRESPONDANCE**

Aucune correspondance.

## 7. TRAVAUX DU CONSEIL

### a) BUDGET ANNUEL DE L'ÉTABLISSEMENT 2023-2024

La direction présente le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2023-2024, incluant les différents postes budgétaires ainsi que les sommes allouées.

**CÉ-23-0612-03 Il est proposé par M. Vincent Gauthier et appuyé par M. Martin Brunet d'adopter le budget annuel de l'établissement 2023-2024 verbal  tel que présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.**

### b) PROJET ÉDUCATIF

La direction présente l'évaluation du plan d'action du projet éducatif pour l'année scolaire 2022-2023 et présente l'état d'avancement des travaux de l'élaboration du projet éducatif 2023-2027.

### c) PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

La direction présente l'évaluation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

M. Jessy Brunet souligne le fait qu'il manque parfois de cohérence par rapport à certaines interventions qui sont faites sur la cour de récréation. Il mentionne également que, lors des situations de violence et d'intimidation, à certaines occasions, l'encadrement des élèves témoins fait défaut. Enfin, il précise que l'évaluation du plan de lutte est davantage considérée comme un idéal à atteindre qu'un réel portrait de ce qui se passe.

La direction mentionne qu'elle n'a pas la prétention de dire que le plan de lutte est parfait et que l'équipe-école travaille sur plusieurs pistes d'amélioration. En ce sens, elle précise que plusieurs actions sont planifiées pour la prochaine année scolaire : l'utilisation d'un tableau de bord pour les interventions en éducation spécialisée, le déploiement du programme hors-piste qui vise le développement des compétences socioémotionnelles et la prévention de l'anxiété chez les élèves, une formation sur la surveillance active pour les surveillantes du dîner, les éducatrices du service de garde et les techniciennes en éducation spécialisée et la poursuite des rencontres de concertation visant l'harmonisation des pratiques d'encadrement sur la cour de récréation.

### d) RAPPORT ANNUEL 2022-2023

La direction présente le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Celui-ci sera envoyé au CSSTL.

**CÉ-23-0612-04 Il est proposé par M. Jessy Brunet et appuyé par M. Vincent Thivierge d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement 2022-2023  tel que présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.**

**e) CONCLUSION DE CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE BIENS OU DE SERVICES EXTRASCOLAIRES AVEC UNE PERSONNE OU UN ORGANISME :**

Le service sera offert une fois par semaine, par école. Le service sera 100% écoresponsable (les enfants apporteront leurs propres plats ainsi que leurs ustensiles).

Les modifications suivantes au contrat sont proposées par les membres du conseil d'établissement :

- Indiquer clairement que la fourniture des repas et du service est assumée par concessionnaire alimentaire;
- Indiquer qu'un délai de 30 jours est demandé en cas de rupture du contrat;
- Ajouter en annexe un menu type.

**CÉ-23-0612-05 Il est proposé par Mme Carole Simard et appuyé par Mme Isabelle Desmeules de conclure un contrat avec la compagnie *les Délices des tout petits* pour un service de cafétéria à raison d'une journée par semaine pour chacune des écoles pour l'année scolaire 2023-2024.**

**f) TEMPS ALLOUÉ POUR LES MATIÈRES OBLIGATOIRES ET À OPTION 2023-2024 :**

Selon les dernières modifications au niveau du régime pédagogique, le cours de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) sera en implantation facultative pour l'année prochaine. À la suite d'une consultation auprès du personnel enseignant (titulaires de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année), la grille-matière pour l'année scolaire 2023-2024 sera modifiée selon les modalités suivantes :

École Cuillierrier : cours de Culture et citoyenneté québécoise (CCQ)

École Sainte-Marthe : Éthique et culture religieuse (ECR)

**CÉ-23-0612-06 Il est proposé par M. Jessy Brunet et appuyé par M. Martin Brunet d'approuver le temps alloué pour les matières obligatoires et à option pour l'année scolaire 2023-2024.**

**8. AFFAIRES NOUVELLES ET COURANTES**

**a) TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE CUILRIERRIER (SUIVI)**

Les travaux de rénovation du sous-sol qui ont débuté en mai se poursuivent à l'école Cuillierrier. La direction mentionne que la cohabitation école-chantier n'est pas toujours optimale en raison du bruit occasionné par les travaux.

**b) JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU SERVICE DE GARDE 2023-2024**

Mme Cynthia Léveillé présente la planification des journées pédagogiques du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024.

## 9. RAPPORTS ET REDDITIONS DE COMPTES

### a) RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Sébastien Legros remercie les membres pour la belle dynamique lors des rencontres et souligne les projets à venir. Il souhaite pour l'avenir de développer la collaboration avec les municipalités afin de développer des projets en partenariat.

### b) REDDITION DE COMPTES DU DIRECTEUR (96.13.4 – 96.24) (LIP Art. 96.13.4 et 96.24)

Les redditions de compte de la direction ont été présentées dans le cadre des travaux du conseil.

### a) PAROLE AUX MEMBRES

#### **Personnel enseignant :**

**Cuillierrier :** Il y aura une fête de fin d'année (kermesse) le 23 juin.

**Sainte-Marthe :** Les Olympiades auront lieu le 15 juin et, en cas de pluie, seront remises au lundi 19 juin. Il y aura une sortie au parc Chartier-Lotbinière à Rigaud le 21 juin. La sortie de fin d'année aura lieu à ISaute Laval le 23 juin.

**Multisport Val-des-Prés :** M. Vincent Thivierge mentionne qu'un montant de près de 2 000 \$ sera réinvesti dans l'école grâce aux activités du club Multisport Val-des-Prés. Il a le souhait pour les prochaines années de bonifier et de diversifier l'offre de services.

**Personnel de soutien :** Les documents pour l'année prochaine (fournitures scolaires, formulaire du transport scolaire, etc.) sont prêts et seront envoyés aux parents par le biais de l'agenda. Les bulletins seront publiés sur le portail Mozaïk parent le 30 juin 2023.

**Service de garde :** Mme Cynthia Léveillé souligne la dernière journée pédagogique qui a eu lieu le 9 juin dernier. Les élèves ont beaucoup apprécié les structures gonflables ainsi que le dîner hotdog/pizza.

**Parents :** aucune information à partager.

**O.P.P. :** À l'école Sainte-Marthe, il y a eu une rencontre des membres pour faire le bilan de l'année et prévoir les campagnes de financement pour l'année prochaine. La campagne des super recycleurs a rapporté 205\$. À l'école Cuillierrier, une rencontre de bilan est prévue cette semaine.

**10. RAPPORT AUX MEMBRES PARENTS, DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

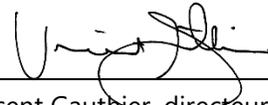
Aucune information à partager

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**CÉ-23-0612-07 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Martin Brunet et appuyé par Mme Isabelle Desmeules de lever l'assemblée à 20 h 43; adopté à l'unanimité.**



Sébastien Legros, président



Vincent Gauthier, directeur

VG/cs